



**PCO 67**

## **Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin**

## A qui s'adresse la PCO ?

La Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin est destinée **aux enfants de moins de 7 ans, présentant une suspicion de Trouble du Neurodéveloppement (TND)**.

Ce dispositif vise les enfants en début de parcours :

- Sans diagnostic précis
- sans prise en charge régulière et ancienne en structure de soins type CAMSP, CMP, CMPP,...
- sans notification MDPH précisant une orientation en établissement ou service médico-social (IME, SESSAD, IEM...)



**La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) du Bas-Rhin** est gérée par l'association Apedi Alsace en co-portage avec le service de pédopsychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Elle a pour objet :

- **La mise en place et la coordination d'un parcours.**
- **L'accompagnement précoce**
- **Le diagnostic** (fonctionnel, nosographique et étiologique autant que possible)

**La plateforme fonctionne sur sollicitation médicale uniquement :**

- **Le médecin de ligne 1** complète obligatoirement le formulaire National d'adressage.
- **Les médecins des lignes 2/3** nous sollicitent par courrier et transmettent les bilans déjà effectués.
- **Un questionnaire famille** est demandé en complément de l'adressage médical.

L'ensemble des documents sont disponible sur le site de l'apedi :

<https://www.apedi-alsace.fr/etablisements-services/petite-enfance/pco/>

## Durée du parcours ?

**1 an.**

Des prolongations sont possibles dans certaines situations.

## Que sont les troubles du neurodéveloppement ?

Le DSM-5 définit les TND comme un défaut de développement d'une ou plusieurs compétences attendues lors du développement de l'enfant, qu'il soit cognitif, psychomoteur ou affectif.

Les TND comportent :

- Le trouble du développement intellectuel,
- Les troubles de la communication,
- Le trouble du spectre de l'autisme,
- Le TDA/H (*trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité*)
- Les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...),
- Les troubles moteurs et les autres TND.

## Missions de la Plateforme de Coordination et d'Orientation du Bas-Rhin

Prescription de bilans et de suivis dans le cadre du parcours assurés par des professionnels libéraux après conventionnement avec la PCO.



Définition d'un parcours de soins coordonnés en lien avec le médecin adresseur.

Sollicitation des professionnels adaptés aux besoins après validation du parcours.



Contractualisation avec les professionnels psychologues, neuropsychologues, psychomotriciens et ergothérapeutes en libéral.



Aide à la constitution du dossier MDPH en soutien des familles qui le souhaitent.



Travail en réseau.



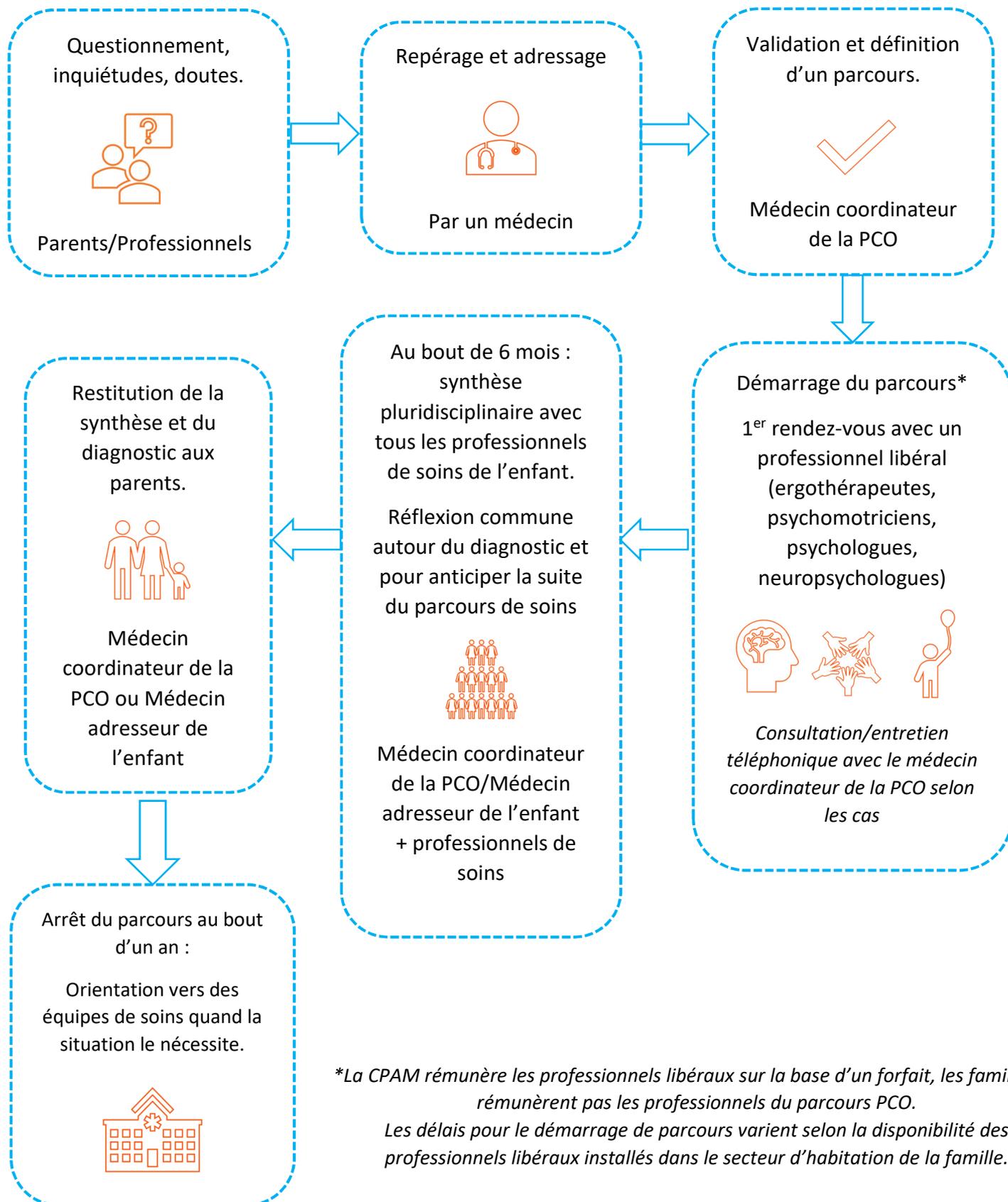
Assurer auprès des partenaires une fonction ressource et d'information.

Pour les enfants ne pouvant bénéficier d'un parcours PCO,

Orientation :

- Vers des structures adaptées aux besoins de l'enfant.
- Vers le service de la ligne 3 pour les situations complexes.
- Vers les indications de soins en libéral si la situation le permet.

# Parcours du patient



*\*La CPAM rémunère les professionnels libéraux sur la base d'un forfait, les familles ne rémunèrent pas les professionnels du parcours PCO.  
Les délais pour le démarrage de parcours varient selon la disponibilité des professionnels libéraux installés dans le secteur d'habitation de la famille.*

## Le réseau de partenaires

### Ligne 1 :

- Médecins généralistes,
- pédiatres libéraux,
- médecins de PMI,
- médecins de crèche,
- médecins de l'Education Nationale.

### Ligne 2 :

- EPDA 3, 4 et 5 (*équipe pluridisciplinaire de diagnostic autisme*)
- CAMSP, CMP, CMPP
- Pédiatres, neuropédiatres, pédopsychiatres libéraux et hospitaliers.

### Ligne 3 :

- Services de neuropédiatrie et de génétique des HUS
- CRTLA (*Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages*),
- AETA (*Antenne d'Evaluation des Troubles des Apprentissages*)
- Unité de Soins Précoces du Service de Pédopsychiatrie des HUS,
- CRA.

## Qui sommes-nous ?



**Dr Stéphanie SCHNEIDER**  
*Pédopsychiatre, Médecin Coordonnateur*  
1 ETP



**Dr Camille MARTEAU**  
*Neuropédiatre*  
0.1 ETP



**Aurélie ROSENKRAENZER**  
*Psychologue*  
0.1 ETP



**Nathalie BECHARD**  
*Coordinatrice*  
1 ETP



**Célia LAAS**  
*Secrétaire*  
1 ETP

